

Monsieur Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget  
Bureau du directeur parlementaire du budget  
10<sup>e</sup> étage  
50, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Demande de renseignements : IR0517

Cher M. Giroux,

La présente fait suite à votre lettre datée du 10 août 2020, dans laquelle vous demandiez les renseignements :

- Prestation canadienne d'urgence
  - Nombre de demandes par semaine
  - Montant des paiements
- Hausse de l'Allocation canadienne pour enfants
  - Nombre de paiements et leur montant
- Paiement du crédit spécial pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)
  - Nombre de paiements et leur montant
- Report du délai de production des déclarations de revenus
  - Nombre de personnes qui reportent la production de leur déclaration de revenus

Comme nous en avons discuté avec vos représentants, nous vous renvoyons à l'adresse Web suivante pour obtenir des statistiques sur la Prestation canadienne d'urgence : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/reclamations-rapport.html>.

Les tableaux statistiques sur les paiements spéciaux ponctuels de l'Allocation canadienne pour enfants et du crédit pour la taxe sur les produits et services ont été fournis à votre bureau le 23 juin 2020.

Un tableau statistique fournissant des renseignements sur le montant des impôts reportés est joint à cette réponse. Comme il a été indiqué précédemment à vos représentants, nous avons défini un montant différé comme un solde dû le 1<sup>er</sup> juin 2020 pour les déclarants qui ont produit leur déclaration avant cette date.

Veillez noter que les données sont assujetties à des changements au fur et à mesure que d'autres renseignements deviennent disponibles et qu'une analyse plus approfondie soit réalisée.

.../2

L'article 241 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* interdit à l'Agence de fournir des renseignements sur les contribuables au directeur parlementaire du budget. La présente provision de données repose sur la prémisse qu'aucun contribuable n'est identifiable et

que le directeur parlementaire du budget et son équipe ne tenteront pas d'utiliser les données pour identifier un contribuable.

Si vous le souhaitez, des représentants de l'Agence seront heureux de vous offrir une séance d'information en personne sur les tableaux afin d'assurer une interprétation exacte des statistiques et de vous communiquer toutes les restrictions liées aux données.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec M<sup>me</sup> Mireille Laroche, sous-commissaire, dirigeante principale des services et dirigeante principale des données, Direction générale du service, de l'innovation et de l'intégration, au 613-769-4249.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bob Hamilton